



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 24/11/2020  
N°403

### **Le gouvernement lance un appel à projets pour des contrats à impact autour de l'égalité des chances économiques**

Olivia Grégoire, Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable, poursuit le développement des contrats à impact en lançant un nouvel appel à projets sur l'égalité des chances économiques. Cet appel à projets répond directement aux difficultés que pose la crise dans la pleine participation de tous les citoyens à notre économie, notamment sur leur possibilité d'entreprendre ou de travailler.

Cet appel à projet, doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros, sera opéré depuis le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Il soutiendra le passage à l'échelle de solutions innovantes qui permettent à chacun de s'inscrire pleinement dans l'activité économique, à travers trois grandes thématiques : la non-discrimination à l'embauche et dans la gestion des parcours professionnels, le développement de l'entrepreneuriat dans les zones rurales et urbaines prioritaires, et la lutte contre l'exclusion financière.

*« Ce nouvel appel à projet soutient la dynamique des contrats à impact afin d'en faire un levier de l'évolution et de l'évaluation de nos politiques publiques, explique Olivia Grégoire, Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. A un moment où notre économie traverse une crise économique et sociale inédite, c'est un signe fort pour encourager l'émergence d'outils que l'Etat n'a pas nécessairement à sa disposition ou dans son logiciel. »*

Le mécanisme du contrat à impact permet à l'État de donner leur chance à ces structures pour développer leurs solutions auprès d'un public ou d'un territoire élargis : le projet est financé par un ou des investisseurs privés qui ne sont remboursés par l'État qu'en fonction de la réussite du projet, évalué sur la base d'indicateurs définis en amont. Un premier contrat à impact, opéré par l'Ademe, a été lancé en septembre dernier sur le sujet de l'économie circulaire.

Pour ce nouvel appel à projets sur l'égalité des chances économiques, les candidats ont trois mois, du 24 novembre 2020 au 24 février 2021, pour déposer leur projet via le site web : <https://www.economie.gouv.fr/ci-egalite-chances-economiques>. Avec des premiers contrats signés au printemps 2021 et de premiers résultats attendus pour mars 2022, le contrat à impact valorisera les initiatives locales des acteurs de terrain.

*« Ce contrat à impact sur l'égalité des chances économiques doit nous aider à faire mentir le déterminisme social, complète Olivia Grégoire : l'Etat doit garantir l'accès de tous aux mêmes opportunités économiques ».*

#### **Contact presse**

Cabinet d'Olivia Grégoire

01 53 18 45 54

[presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr)

139 rue de Bercy  
75012 PARIS